

COMPTE RENDU SOMMAIRE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 DECEMBRE 2025

CONSEILLERS PRESENTS : Mrs. BARBILLAT – BLONDELET – GILOT – MECHIN – RAVOLET – RODRIGUES et SAUVAGNAT
Mmes POINTE-GEOFFROID – SAQUET et SEVEN

Madame ALBERT a donné procuration à Madame POINTE-GEOFFROID

EXCUSES : Mr CHARLES et Mme BOULLOY
ABSENTE : Mme PLANCHARD

Secrétaire de séance : Arlindo RODRIGUES

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Michel SAUVAGNAT, Maire

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Avenant au contrat de territoire n° 3 : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n° 3, prolongeant la durée du contrat jusqu'en 2028, proposée par le Département du Cher. Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, valide l'avenant n° 3 au Contrat de Territoire 2022-2028 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Remplacement portails et portillons école : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le projet pour un montant total de 18 068,23 € HT et approuve le plan de financement. De ce fait, le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR et du Conseil Départemental.

Renouvellement bail précaire : Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un bail précaire de 4 mois a été signé avec l'entreprise « Céline et David OUVRARD » et que celui-ci prend fin au 31 Décembre 2025.

Monsieur le Maire propose le renouvellement de ce bail précaire pour une durée d'un an. Le bail serait consenti et accepté moyennant une gratuité des locaux. Le preneur aura à sa charge l'intégralité des frais de fonctionnement du local.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de mettre à disposition le local dans les conditions citées ci-dessus.

Nomination et rémunération des agents recenseurs : Mesdames DESPOT Maryline et JEANNOT Magali sont retenues pour effectuer la collecte des renseignements relatifs au recensement de la population qui aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026 sous la responsabilité de Monsieur BARBILLAT Jean-Pierre, coordonnateur. Mesdames VELTEN Stéphanie et VILATTE Aurore sont également nommées coordonnateur adjoint.

Subvention exceptionnelle « Comité des Fêtes de Torteron » : Le Conseil Municipal, décide à 9 voix pour et 1 abstention (Madame ALBERT), une subvention exceptionnelle d'un montant de 9 769,60 € à l'Association du Comité de Fêtes de Torteron correspondant à la somme versée par l'Association « Torteron en Fête » sur le budget communal suite à sa dissolution.

Proposition d'achat de terrain 19, Rue du Rond-Point – Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a reçu le 19 Novembre 2025, une proposition de vente de la part des domaines concernant un terrain en friches situé 19, Rue du Rond-Point d'une superficie de 639 m² pour un montant de 3 195,00 €.

Après débat, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de refuser l'offre des domaines concernant ce terrain.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'acquisition du terrain de Monsieur BOUSSON situé « Rue de la Gare » a été acté le 17 Novembre 2025 auprès de Maître PERRET Patrice.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une réunion s'est déroulée avec le SDE18, le Mercredi 3 Décembre au matin. Un point a été effectué sur les travaux d'enfouissements des réseaux. Il a été convenu de récupérer les borniers sur les poteaux actuels pour les remettre sur les anciens poteaux d'éclairage public dans les autres rues de la Commune.

De plus, il a été évoqué le problème concernant les caméras de vidéoprotection. Monsieur le Maire indique avoir signer un devis d'un montant de 1 141,92 € pour l'installation d'un mât « Rue du Commerce » pour mettre les 3 caméras. Toutefois, en ce qui concerne la caméra contexte située à proximité de l'école, il y a une très forte probabilité qu'elle soit déplacée pour être installer à un autre endroit à définir ultérieurement.

Monsieur le Maire informe les membres présents que la distribution des colis de Noël pour les aînés a débuté ce lundi 15 Décembre.

Monsieur le Maire rappelle que l'inauguration des maisons domotiques a eu lieu le Mercredi 3 Décembre à 15 h 00.

Questions diverses :

Madame POINTE-GEOFFROID s'interroge si les chiens détenus au 2 Impasse René Godichet sont déclarés en mairie. Monsieur le Maire répond que le Garde-Champêtre s'est déjà rendu sur place mais que ce ne sont pas des chiens catégorisés, de ce fait il n'y a pas d'obligation de déclaration en mairie.

Monsieur BARBILLAT informe que la soirée d'Election de Miss Torteron se déroulera le Samedi 24 Janvier 2026 avec 4 jeunes filles pour représenter la Commune.

Monsieur BARBILLAT remercie vivement toutes les personnes ayant participées à l'organisation des 2 fêtes communales.

Monsieur RODRIGUES rappelle que le jury des maisons illuminées est convié le Lundi 22 Décembre à 18 h 00 en mairie pour le passage dans le village afin d'effectuer le classement des maisons.

Fin de séance : 19 h 50